FRANÇAIS

TRADUCTION DU TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

Safe-Point®

Le dispositif de retrait d'aiguilles pour dentistes et podologues

MODE D'EMPLOI



... la protection dans l'exercice de vos fonctions

www.safe-point.co.uk

Cher client,

Nous vous remercions d’avoir acheté ce produit. Avant de brancher ou de faire fonctionner ce dispositif, veuillez lire entièrement ce “Mode d’emploi” et le conserver en lieu sûr afin de pouvoir le consulter ultérieurement. Ce dispositif doit en outre toujours être utilisé conformément à toutes les directives en matière de sécurité et de santé en vigueur. Le non-respect de ce Mode d’emploi lors de l’utilisation de ce produit invalidera la garantie limitée fournie avec Safe-Point®.

L’utilisation de l’unité Safe-Point® avec une seringue ou des types d’aiguille inappropriés pourrait entrainer une piqure accidentelle, un AES (Accident d’Exposition au Sang) ou une défaillance de l’unité. Veuillez lire attentivement les instructions ci-dessous et consulter le fabricant pour toute question.

Safe-Point® ne peut être utilisé que pour le retrait d’aiguilles de seringues ASPIRANTES & AUTO-ASPIRANTES réutilisables. Ce produit est destiné à des professionnels qualifiés uniquement.

Table des matières



Aperçu du mode de fonctionnement

1. Safe-Point® est un dispositif amélioré pour l'élimination d'aiguilles utilisées avec une seringue aspirante ou auto-aspirante réutilisable.

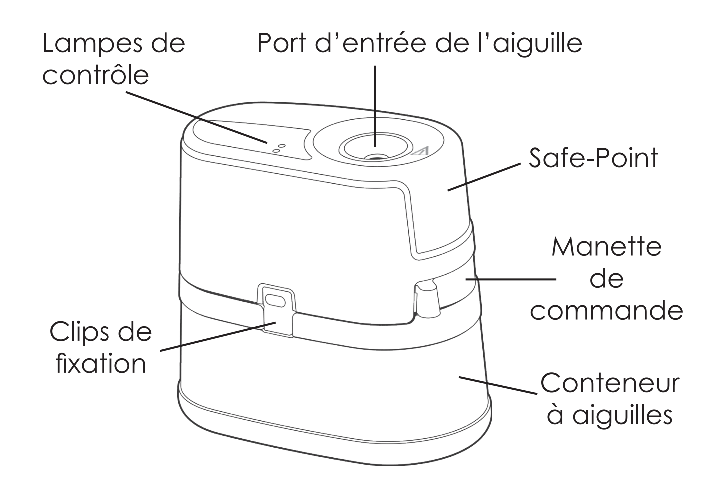
2. Son utilisation est exclusivement réservée aux médecins, podologues et dentistes qualifiés.

3. Ce dispositif est conçu pour permettre au praticien d'enlever et d'éliminer une aiguille usagée directement dans un conteneur à aiguilles sûr, fixé à l'unité Safe-Point®, sans avoir besoin de recapuchonner l'aiguille ni de la toucher directement.

4. L'aiguille usagée, toujours fixée à la seringue, est d'abord insérée dans le port d'entrée du dispositif. Une pression ferme vers le bas est ensuite exercée sur la seringue.

5. Cela active un mécanisme de retrait avec mâchoire qui bloque puis dévisse l'aiguille de la seringue.

6. Le mécanisme de retrait dépose ensuite l'aiguille directement dans le conteneur à aiguilles.
   N.B. : Attendez que l'aiguille tombe dans le conteneur avant de retirer la seringue et jetez le capuchon après l'élimination de l'aiguille.



Symboles

|| **EN MARCHE/PRET A L'EMPLOI**

⏻ **VEILLE**

🔒 **VERROUILLE**

⏏ **RETRAIT**

Pour commencer

Pour votre sécurité, veuillez lire attentivement les instructions ci-dessous.

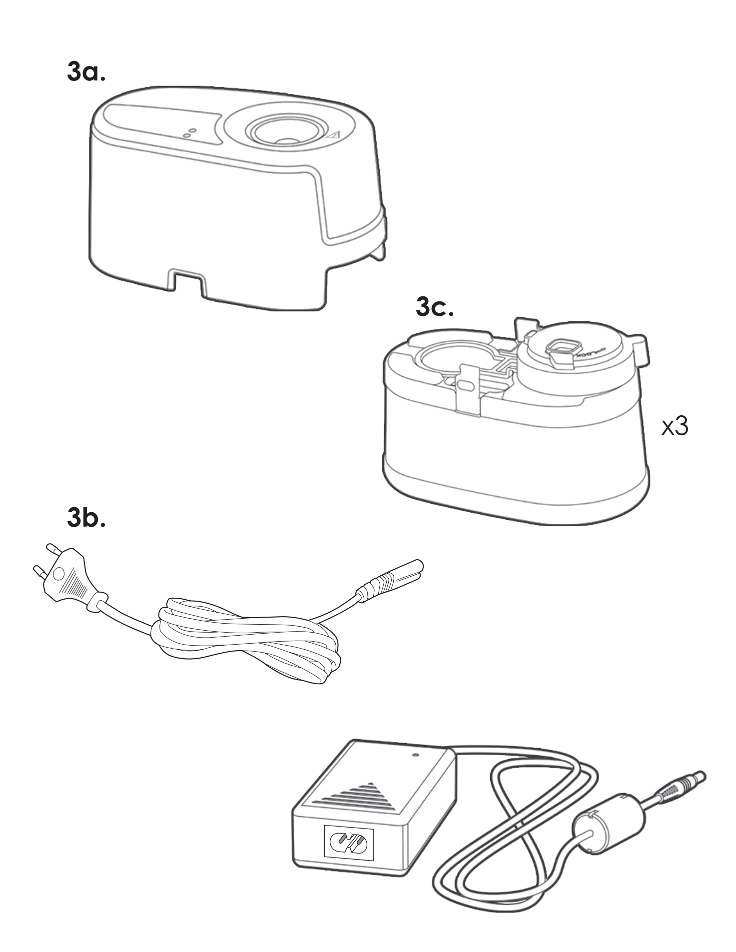
Déballage du matériel :

1. Ouvrez l'emballage avec précaution.

2. Jetez l'emballage comme il se doit.

3. Vérifiez et inventoriez les articles fournis suivants:

   a. 1 x Safe-Point®.
   b. 1 x cordon d'alimentation avec fiche moulée (dispositif d'allumage et de déconnexion) & transformateur.
   c. 3 x conteneurs à aiguilles.



Préparation en vue de l’utilisation

Veuillez consulter l’information jointe pour savoir quelles sont les aiguilles compatibles avec le mécanisme de retrait.

1. Installez l’unité Safe-Point® sur le conteneur à aiguilles et veillez à ce que les clips de fixation soient bien mis (1). Assurez-vous que la manette de commande située sur le conteneur est bien dans la position illustrée ci-après (1a). Placez l’unité Safe-Point® sur une surface plane et sèche, à un endroit pratique, le plus près possible du praticien. Installez l’unité de sorte qu’elle ne puisse pas être manipulée par du personnel non autorisé.

2. Branchez l’appareil dans une prise de courant adaptée (2). La fiche secteur doit être utilisée comme dispositif de déconnexion de l’alimentation (isolation de l’alimentation secteur). En cours d’utilisation, l’unité Safe-Point® doit être placée à proximité de la prise.

3. Vérifiez que la manette de commande se trouve bien sur la position “En marche” || indiquée sur le conteneur à aiguilles (3). (L’enclenchement s’entend). Notez que l’unité Safe-Point® ne fonctionnera pas si la manette de commande est sur “Veille” ⏻.

4. Branchez le dispositif et vérifiez que la lampe de contrôle “Prêt à l’emploi” || est allumée (4).

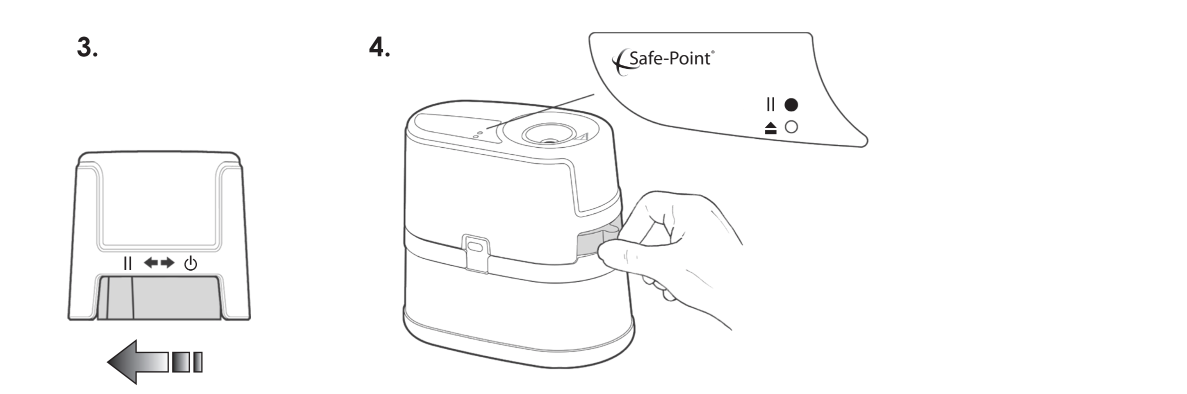
1.

1a.

NE TOURNEZ PAS COMPLÈTEMENT LA MANETTE DE COMMANDE DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE, SINON, LE CONTENEUR SE FERMERA DÉFINITIVEMENT.

Position

2.



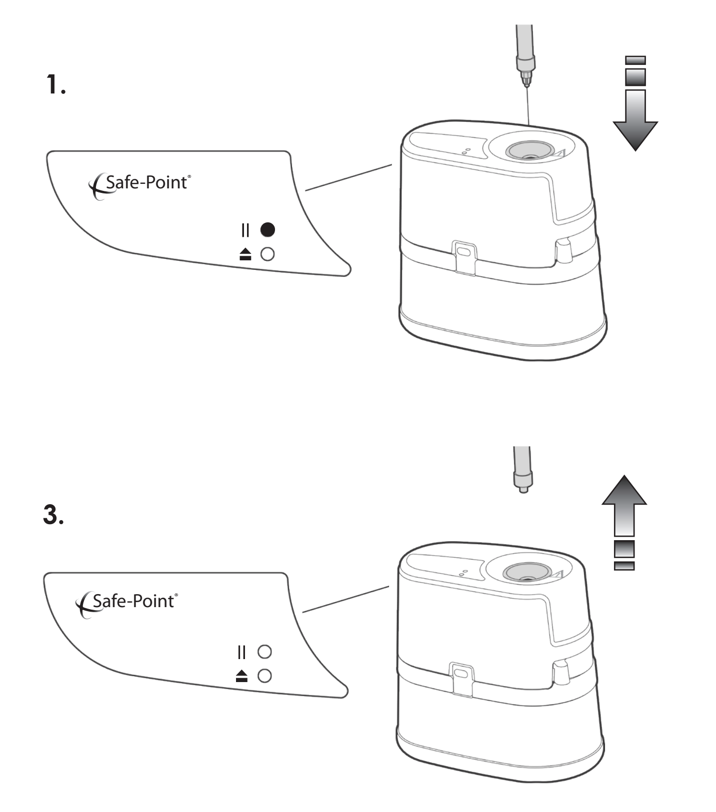
Utilisation de l’unité Safe-Point®

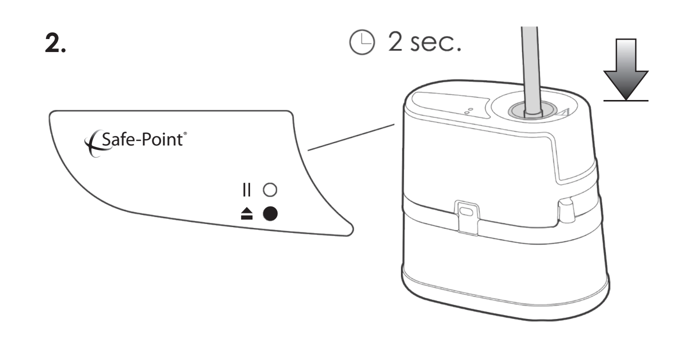
Remarque : L’unité Safe-Point® ne peut être utilisée que pour le retrait d’aiguilles de seringues aspirantes et auto-aspirantes réutilisables. L’utilisation de l’unité Safe-Point® avec une seringue ou des types d’aiguille inappropriés pourrait entrainer une blessure par piqure d’aiguille, un AES ou une défaillance de l’unité. Les mécanismes de retrait sont conçus pour l’élimination d’aiguilles avec embase en plastique. Assurez-vous que l’aiguille n’est pas trop serrée à la seringue avant de l’utiliser. Suivez toujours les conseils du fabricant relatifs aux types d’aiguille appropriés.

1. Vérifiez si la lampe de contrôle “Prêt à l’emploi” || est allumée (1). Tout en tenant fermement la seringue en position verticale, insérez l’aiguille dans le port d’entrée et appuyez fermement la seringue sur la plaque d’entrée afin d’activer le mécanisme interne.

2. Après environ 2 secondes, le mécanisme s’arrêtera momentanément. La lampe de contrôle “Retrait” ⏏ clignotera (2). Vous pouvez maintenant retirer la seringue à la verticale. Remarque : gardez toujours l’autre main à distance de l’unité Safe-Point® durant l’utilisation.

3. Une fois le cycle terminé, procédez à un contrôle visuel afin de vous assurer que l’aiguille est bien tombée dans le conteneur. Dans le cas peu probable où l’aiguille se coince dans le mécanisme, utilisez la seringue pour l’enfoncer dans le conteneur à aiguilles. Ne faites jamais ceci avec les mains.





Il est recommandé d'utiliser Safe-Point® pour enlever l'aiguille immédiatement après usage. Si vous devez faire une autre anesthésie, vous devez utiliser une autre seringue stérile, une autre cartouche ainsi qu'une autre aiguille. Remarque : Agitez l'unité délicatement et avec précaution chaque jour afin d'assurer une répartition uniforme des aiguilles au fond du conteneur à aiguilles. L'amoncellement d'aiguilles sous le port d'entrée peut entraver le retrait des aiguilles suivantes.

Remplacement du conteneur à aiguilles

Pour obtenir de nouveaux conteneurs vides, veuillez contacter le fabricant ou votre distributeur. Afin d'éviter que des aiguilles usagées présentent un risque lorsque vous remplacez le conteneur à aiguilles, il ne faut jamais dépasser la ligne de remplissage maximum. En dépassant la capacité maximale, le risque que des aiguilles tombent du conteneur est réel. Le risque de piqure accidentelle ou d'AES (Accident d'Exposition au Sang) augmente dès lors également. La capacité maximale de stockage recommandée est de 250 aiguilles.

1. Débranchez le Safe-Point® de l'alimentation électrique. Vérifiez qu'il n'y a pas d'aiguille coincée dans le mécanisme de retrait. Mettez la manette de commande en position "Veille" ⏻ (1). Cela permet de couvrir momentanément l'orifice du conteneur à aiguilles et d'empêcher l'unité de fonctionner.

2. En même temps, appuyez sur les clips situés de part et d'autre de l'unité et décrochez l'unité Safe-Point® du conteneur à aiguilles (2). Déplacez la manette de commande dans la direction indiquée afin de la verrouiller 🔒 (3). Tournez fermement jusqu'au moment où le conteneur est définitivement verrouillé - vous devez entendre un déclic et apercevoir le terme "LOCKED" (VERROUILLE) dans la petite fenêtre située sur le couvercle.

3. Rangez les conteneurs à aiguilles usagés dans un endroit sûr en attendant qu'une société de collecte de déchets hospitaliers agréée vienne les chercher.

Informations importantes

Durant tout le cycle de l'élimination, les praticiens doivent continuer à porter des lunettes de sécurité, des masques et des gants chirurgicaux adéquats afin de réduire au maximum le risque de contamination croisée après avoir administré une injection.

Safe-Point® est conçu pour être utilisé avec des aiguilles droites, il n'est donc **pas** recommandé d'utiliser l'instrument pour enlever une aiguille courbe. L'aiguille risquerait en effet d'aboutir entre l'unité Safe-Point® et le conteneur à aiguilles, présentant par conséquent un risque de piqure accidentelle ou d'AES lors du remplacement du conteneur.

Si l'unité Safe-Point® n'est pas utilisée conformément aux instructions du fabricant, cela pourrait porter atteinte à votre protection.

Si l'unité doit être transportée à un autre endroit ou dans un autre cabinet, il faut d'abord mettre la manette de commande en position "Veille" ||. Cela fermera momentanément l'orifice du conteneur à aiguilles afin que son contenu ne soit pas renversé durant le transport. L'unité Safe-Point® ne peut pas fonctionner dans ces circonstances. Notez que le fait de mettre la manette en position "Veille" || est une mesure temporaire uniquement et NE scelle PAS le conteneur à aiguilles de manière permanente.

Agitez l'unité délicatement et avec précaution chaque jour afin d'assurer une répartition uniforme des aiguilles au fond du conteneur à aiguilles. L'amoncellement d'aiguilles sous le port d'entrée peut entraver le retrait des aiguilles suivantes et générer un risque potentiel.

Utilisez la fiche d'alimentation secteur comme dispositif de déconnexion. Celle-ci doit toujours être facilement accessible pour isoler le moteur de l'alimentation secteur.

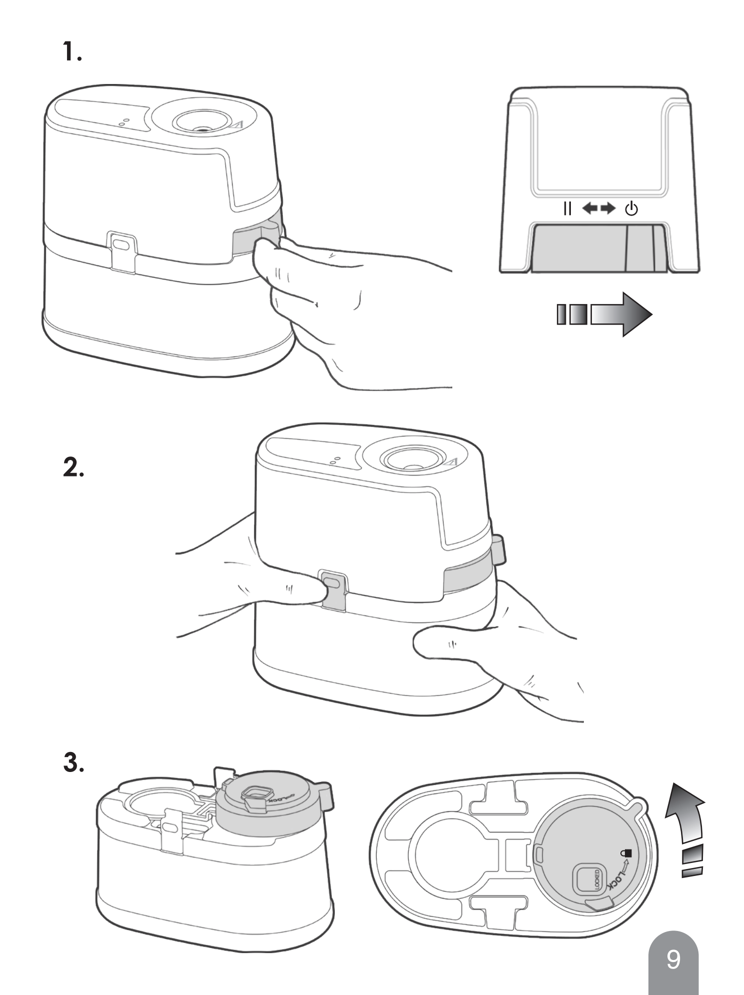
Le conteneur à aiguilles de l'unité Safe-Point® est conçu pour contenir 250 aiguilles sans risque. Dépasser cette quantité est susceptible d'entrainer un enchevêtrement excessif d'aiguilles. Le risque existe alors de se blesser (piqure accidentelle ou AES) en remplaçant le conteneur à aiguilles.

Avant l'entretien, veillez à ce que le port d'entrée de l'aiguille ne contienne aucune aiguille.

N'UTILISEZ PAS l'unité Safe-Point® avec une aiguille munie de son capuchon ou de sa gaine.
N'UTILISEZ PAS l'unité Safe-Point® avec d'autres dispositifs tels que des lames de scalpel.
N'UTILISEZ PAS l'unité Safe-Point® avec une seringue munie d'une aiguille courbe.

L'unité Safe-Point® est conçue pour fonctionner aux conditions suivantes :

- Utilisation jusqu'à 2000 m d'altitude
- Fonctionnement à des températures comprises entre 5 et 40 °C
- Humidité relative maximale de 80 % pour des températures jusqu'à 31°C, diminuant de façon linéaire à 50 % - avec une humidité relative à 40°C
- Degré de pollution 2



Entretien

L'unité Safe-Point® n'est pas conçue pour être un instrument stérile. Toutefois, celle-ci doit être nettoyée régulièrement, conformément aux instructions suivantes.

ASSUREZ-VOUS QUE LE COURANT EST BIEN COUPE ET QUE LA FICHE A ETE ENLEVEE. Il est recommandé d'essuyer complètement l'unité Safe-Point®, ainsi que la plaque du port d'insertion, chaque jour à l'aide d'un chiffon humide sur lequel vous aurez pulvérisé un agent antibactérien. Ne pulvérisez pas directement l'agent antibactérien ni de l'eau sur l'unité Safe-Point®. Avant toute chose, mettez toujours la manette de commande en position "Veille" ⏻ et vérifiez qu'il n'y a pas d'aiguille coincée dans le mécanisme de retrait.

Comme pour toutes les procédures de décontamination d'instrument, vous devez toujours porter les vêtements de protection adéquats durant l'entretien de l'unité Safe-Point®.

Les seringues doivent en outre être stérilisées après chaque utilisation, conformément aux procédures relatives à la contamination croisée.

Le mécanisme de retrait peut facilement être retiré afin d'être nettoyé après utilisation pendant un certain temps et avant installation d'un nouveau conteneur à aiguilles.

1. Un praticien qualifié doit placer l'unité Safe-Point® à l'envers sur une surface plane appropriée et retirer prudemment la fermeture en plastique blanc située sur le devant de l'unité afin d'enlever le couvercle du mécanisme (1).

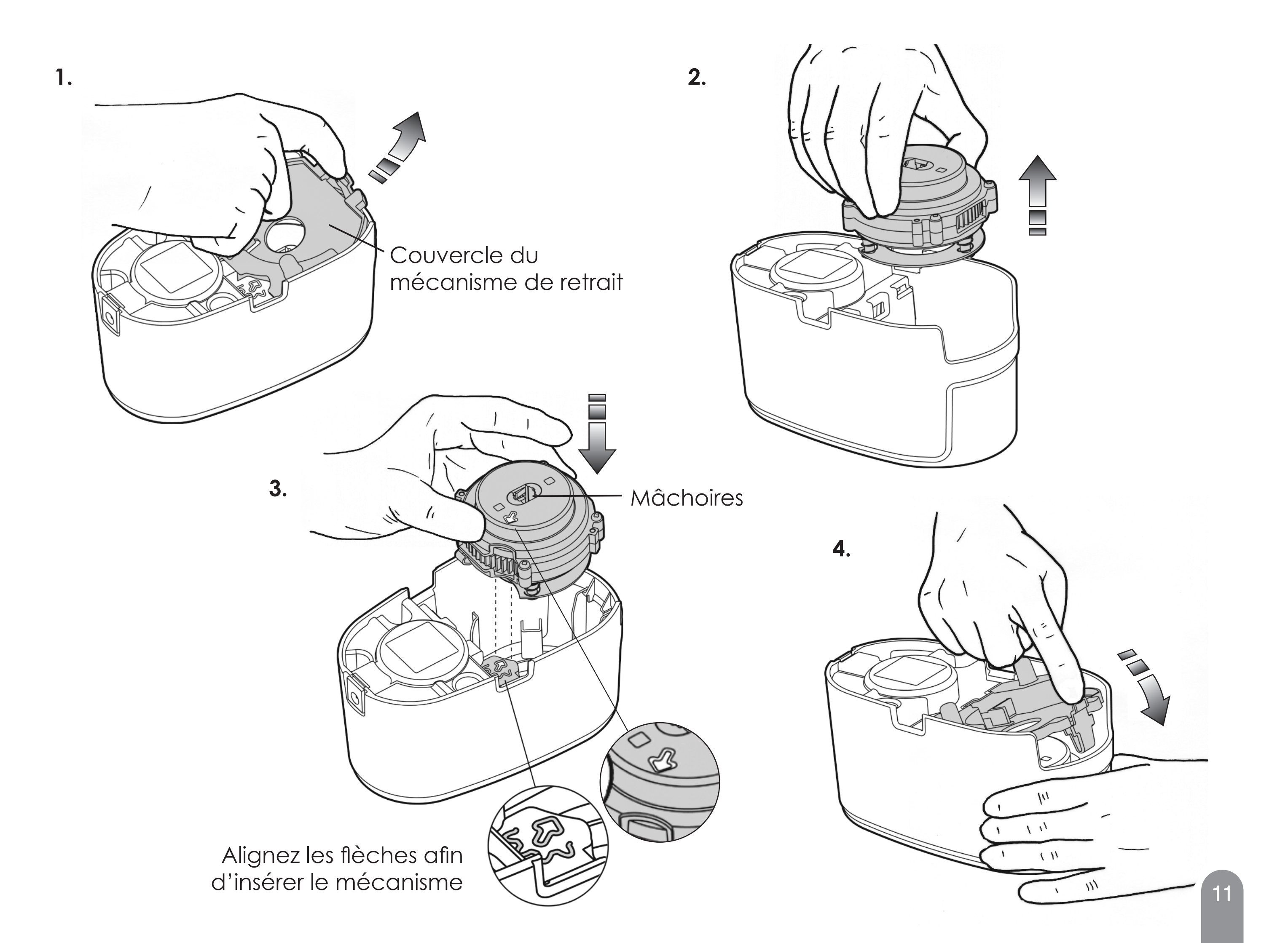
2. Soulevez l'unité Safe-Point® et faites sortir le mécanisme de retrait en exerçant une pression légère sur la plaque d'entrée de l'aiguille située sur le dessus de l'unité (2).

3. Replacez le mécanisme dans les rainures, alignez les flèches et remettez-le en place jusqu'au moment où il se verrouille. N'exercez qu'une pression légère (3).

4. Remettez le couvercle en place en veillant à bien le loger dans les encoches (4).

IMPORTANT Le symbole d'avertissement ⚠ situé sur le bloc de commande souligne le fait que l'unité doit être isolée avant de procéder à tout entretien. Dans le cas peu probable où une aiguille se coince de manière permanente dans le mécanisme de retrait, elle doit être enlevée prudemment à l'aide de pinces.

Le mécanisme doit être nettoyé en le plongeant dans une solution de stérilisation à froid conformément aux instructions du fabricant. Rincez sous l'eau froide, essuyez avec un chiffon propre et sec et laissez sécher toute la nuit. Si la mâchoire est endommagée, le mécanisme doit être éliminé dans un conteneur à aiguilles. Vous devez alors le remplacer.


1.
Couvercle du
mécanisme de retrait
2.
3.
Mâchoires
4.
Alignez les flèches afin
d’insérer le mécanisme

IMPORTANT : Si la fiche du cordon flexible fourni avec cet appareil ne correspond pas à vos prises de courant, contactez le fabricant ou votre distributeur afin d'obtenir la fiche adéquate.

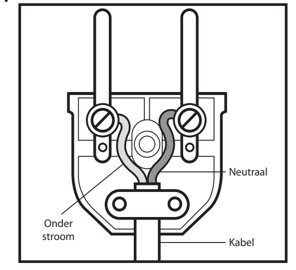
IMPORTANT : Cet appareil est conçu pour un usage intérieur uniquement. La fiche fournie avec cet appareil N'EST PAS étanche - maintenez-la au sec.

AVERTISSEMENT : UNE FICHE AVEC UN CORDON FLEXIBLE REPRESENTE UN DANGER SI ELLE EST BRANCHEE DANS UNE PRISE DE COURANT ACTIVE.

Préparez soigneusement l'extrémité du cordon d'alimentation pour une fiche adaptée Les fils sur le cordon secteur sont munis d'un code couleur conformément au code suivant :

Bleu : Neutre

Brun : Actif



La terre n'est pas nécessaire étant donné que ce produit appartient à la Classe II. Si vous avez besoin d'une nouvelle fiche, veillez à ce qu'aucun fil ne soit raccordé à la fiche/borne de terre.

Le fil bleu doit être raccordé à la borne de la fiche désignée par la lettre N ou de couleur noire.

Le fil brun doit être raccordé à la borne de la fiche désignée par la lettre L ou de couleur rouge.

Des fiches mal installées ou mal câblées risquent de provoquer une électrocution et/ou un incendie. Frontier Plastics Limited recommande que l'installation soit faite par un professionnel compétent.

Guide de dépannage

i] L’unité n’est pas alimentée :

a. Vérifiez si l’appareil est branché et si la prise de courant est allumée.
b. Vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.
c. Contactez un électricien afin qu’il vérifie l’alimentation électrique.
d. Contactez le fabricant.

ii] L’indicateur “Prêt à l’emploi” || ne s’allume pas

a. Vérifiez l’alimentation électrique.
b. Vérifiez si la manette de commande se trouve bien sur la position || “En marche”.
c. Contactez le fabricant.

iii] L’aiguille ne tombe pas complètement dans le conteneur à aiguilles

a. Les aiguilles s’entassent juste sous le port d’entrée - agitez l’unité délicatement et avec précaution afin de bien répartir les aiguilles.
b. Si vous ne parvenez pas à les répartir, remplacez le conteneur à aiguilles.
c. Contactez le fabricant.



Déclaration de conformité

Ce produit a été conçu afin de se conformer aux directives CE suivantes lorsqu'il est installé et utilisé conformément aux instructions contenues dans ce manuel d'utilisation :

EN60601-1-2:2007 Appareils électromédicaux. Exigences générales pour la sécurité de base et les performances essentielles. Norme collatérale. Compatibilité électromagnétique. Exigences et essais.

EN61000-3-2:2006 + A1:2009 + A2:2009 Compatibilité électromagnétique (CEM). Limites. Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils ≤ 16 A par phase).

EN61000-3-3:2008 Compatibilité électromagnétique (CEM). Limites. Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné ≤ 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel.

IEC60601-1-2:2001 BS EN 60601-1-2:2002, IEC 60601-1-2:2002 Appareils électromédicaux. Règles générales de sécurité. Norme collatérale. Compatibilité électromagnétique. Exigences et essais.

IEC60601-1:2001 IEC 60601-1-1 Ed. 2.0 b:2000 Appareils électromédicaux - Partie 1-1 : Règles générales de sécurité - Norme collatérale : Règles de sécurité pour systèmes électromédicaux.

EN60950-1:2006 Sécurité du matériel de traitement de l'information.

EN61558-2-6:1997 BS EN 61558-2-6:2009 Sécurité des transformateurs, bobines d'inductance, blocs d'alimentation et produits analogues pour des tensions d'alimentation jusqu'à 1100 V. Règles particulières et essais pour les transformateurs de sécurité et les blocs d'alimentation incorporant des transformateurs de sécurité.

EN61558-2-17:1997 Sécurité des transformateurs, blocs d'alimentation et analogues. Règles particulières pour les transformateurs pour alimentation à découpage.

EN61558-1:1997 + A1:1998 + A11:2003 BS EN 61558-1:2005+A1:2009 Sécurité des transformateurs, blocs d'alimentation, bobines d'inductance et produits analogues. Règles générales et essais.

Directive de basse tension 2006/95/CE Matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

EN ISO 23907 :2012 Protection contre les blessures par perforants -- Exigences et méthodes d'essai -- Conteneurs pour objets coupants, tranchants et perforants

EN55014-1:2006 BS EN 55014-1:2006 Compatibilité électromagnétique. Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues. Émission.

EN61000-3-3:1995 + A1:2001 + A2:2005 BS EN 61000-3-3:2008 Compatibilité électromagnétique (CEM). Limites. Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné ≤ 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel.

EN55014-2:1997 + A1:2001 Compatibilité électromagnétique. Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues. Immunité. Norme de famille de produits

Directive CEM 2004/108/CE

Compatibilité électromagnétique (CEM)

Le niveau de pression acoustique pondéré A est de 78,1 dB et la valeur de la pression acoustique instantanée pondérée C est de 76,8 dB. Les mesures ont été faites à 1 m de la surface du Safe-Point® et à une hauteur de 1,60 m au-dessus du sol.

Conditions de garantie limitée d'un an

Cette garantie limitée ("Garantie limitée") s'applique uniquement au produit décrit dans les pages suivantes ("le Produit") et vaudra uniquement si dans les 14 jours qui suivent la date d'achat, l'acquéreur nommé dans les pages suivantes ("le Client") complète et renvoie la carte d'inscription ci-jointe ou s'enregistre en ligne sur le site Internet www.safe-point.co.uk.

Frontier Plastics Limited ("FPL") garantit que le produit est exempt de tout vice de matière et de fabrication au moment de son achat d'origine.

Cette garantie limitée est soumise aux modalités et conditions suivantes:

1. Cette garantie limitée est uniquement accordée au client. Elle ne doit ni exclure ni limiter les droits de résiliation légaux du client, ni aucun autre droit dont celui-ci dispose contre le vendeur/distributeur du produit.

2. Cette garantie limitée courra sur une période de douze (12) mois à partir de la date d'achat d'origine (la "Délai de garantie"). UNE PREUVE D'ACHAT SERA EXIGEE.

3. Cette garantie limitée ne peut être vendue, attribuée, transférée ou donnée à tout autre acheteur ou acquéreur suivant du produit. Cette garantie limitée est valide et applicable à un client n'importe où dans le monde mais FPL se réserve le droit de facturer au client en dehors du Royaume-Uni les frais de livraison ou de retour.

4. Pendant tout le délai de garantie, FPL ou l'un de ses représentants agréés, agira à sa discrétion sans frais et conformément à la Clause 6 pour réparer ou remplacer un produit défectueux. FPL renverra le produit réparé ou un produit de remplacement en bon état de marche au client. Toutes les pièces défectueuses remplacées deviendront la propriété de FPL.

5. Si FPL répare ou remplace le produit, le produit réparé ou de remplacement continuera à être sous garantie pour le restant du délai de garantie d'origine.

6. Cette garantie limitée ne s’applique pas:

6.1 Aux surfaces en plastique ni à toute autre pièce extérieure exposée, griffées ou endommagées suite à un usage normal du produit par le client;

6.2 To Safe-Point® sharps containers;

6.3 Si le service clientèle de FPL ou son représentant agréé n’a pas été averti par le client du vice dans les quatorze (14) jours après l’apparition de ce vice dans le délai de garantie ;

6.4 Si le produit n’a pas été renvoyé à FPL ou à son représentant agréé dans les trente (30) jours après l’apparition du vice dans le délai de garantie ;

6.5 Quand le vice est provoqué par un des éléments suivants :

6.5.1 Détérioration due à une usure normale ; ou

6.5.2 Exposition à l’humidité ou à des conditions thermiques ou environnementales extrêmes ou à un rapide changement dans de telles circonstances, corrosion, oxydation, modifications ou raccordements non autorisés, ouverture ou réparation non autorisées ou réparation à l’aide de pièces de rechange non autorisées, négligence, abus, accident, phénomène naturel, ou autres actions indépendants du contrôle raisonnable de FPL (incluant sans s’y limiter des anomalies aux pièces consommables, telles que les fusibles, qui de par leur nature ont une durée de vie limitée) à moins que le vice n’ait été directement causé par des vices de matière ou de fabrication ; ou

6.5.3 Panne de l’alimentation électrique secteur ou utilisation avec une alimentation en tension différente que celle imprimée sur le produit ; ou

6.5.4 Utilisation d’aiguilles ou de gaines inadéquates;

6.6 Si le numéro de série a été enlevé, effacé, altéré, abimé ou est devenu illisible.

7. En cas de panne du produit:

7.1 Le client doit:

7.1.1 Consulter le mode d'emploi afin d'identifier et d'éventuellement corriger le problème;

7.1.2 Si le problème ne peut être résolu en consultant le mode d'emploi, contacter Frontier Medical Products au +44 (0) 1495 235 800, en veillant à avoir les informations suivantes sous la main:

7.1.2.1 Le numéro de série du produit ;

7.1.2.2 L'adresse complète du client et son code postal ; et

7.1.2.3 Une copie de la facture originale du client, un reçu ou la facture de vente pour l'achat du produit.

7.2 A condition que le client remplisse les conditions spécifiées dans la clause 7.1, FPL:

7.2.1 Donnera au client des instructions quant à la manière et au moment où le produit défectueux doit être renvoyé ; et

7.2.2 Paiera tous les frais relatifs à la fois au retour du produit défectueux à FPL et au retour du produit réparé ou du produit de remplacement au client.

8. CETTE GARANTIE LIMITEE PRESENTE LA GARANTIE COMPLETE ACCORDEE PAR FPL AU CLIENT. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITE SATISFAISANTE OU ADEQUATION A UN BUT PARTICULIER EST LIMITEE A LA DUREE DE LA GARANTIE CORRESPONDANTE. FPL NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DES PERTES OU DOMMAGES ACCIDENTELS OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, INCLUANT SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE BENEFICES OU LA PERTE COMMERCIALE, DANS LA MESURE OU CES PERTES OU DOMMAGES PEUVENT ETRE EXCLUS PAR LA LOI.

FPL N'EXCLUT NI NE LIMITE LA RESPONSABILITE DES DOMMAGES CORPORELS OU DECES PROVOQUES PAR SA PROPRE NEGLIGENCE OU CELLE DE SON PERSONNEL OU DE SES REPRESENTANTS.

Certains pays ne permettent pas l'exclusion ou la limitation de pertes ou dommages accidentels ou indirects, ni la limitation de la durée de garanties implicites. Dans ces circonstances, les limitations ou exclusions qui précèdent ne s'appliquent pas à ces clients. Cette garantie limitée accorde au client des droits spécifiques mais le client peut également avoir d'autres droits pouvant varier d'un pays à l'autre. Cette garantie limitée n'affecte pas les droits statutaires du client présents dans la législation spécifique au pays d'achat et ces droits demeurent sauvegardés.

Détails du produit

Pour toute communication ultérieure, veuillez compléter les détails suivants :

Numéro de série

S P 1 0 0 - _ _ _ _ _ _

Date d'achat

____



Frontier Plastics Limited
Newbridge Road Industrial Estate
Blackwood, South Wales
NP12 2YN

N° d'enregistrement Frontier Plastics Limited 869871 Pays de Galles
Siège social : Newbridge Road Industrial Estate, Blackwood, South Wales NP12 2YN

Site Internet Safe-Point

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, veuillez visiter le site Internet Safe-Point **www.safe-point.co.uk** où vous pourrez trouver les ressources suivantes :

- Vidéos d'instruction
- Documents à télécharger
- Mode d'emploi
- Actualités & évènements à venir



Vidéo Safe-Point®

Notes

Ce mode d’emploi est valable pour les produits suivants:

Safe-Point®

Adaptateur d’alimentation

Ce produit est uniquement destiné à être utilisé avec l’adaptateur d’alimentation suivant:

Yee Fu. Modèle YF1203500WP5-BS
Puissance d’entrée : ⎓ 100-240V~ 50/60Hz 1.2A
Puissance de sortie : +12V 3500MA

Si, pour quelque raison que ce soit, l’adaptateur d’alimentation tombe en panne, veuillez contacter immédiatement Frontier Plastics Limited afin de commander un adaptateur de remplacement.

Produced by



Frontier Plastics Limited
Newbridge Road Industrial Estate
Blackwood, South Wales NP12 2YN

Tel: +44(0)1495 235800
Fax: +44(0)1495 235808
Email: info@frontiermedical.eu

www.frontiermedical.eu

Marketed by



Torenstraat 20
B-3384 Glabbeek
Tel: +32(0)16 77 89 31
Fax: +32(0)16 77 12 40
Email: info@msh.be

www.msh.be